

quête sur les causes générales du terrorisme et les événements qui ont mené à l'invocation de la loi sur les mesures de guerre et à son application. Je demande cela surtout à cause de la déclaration extraordinaire attribuée au ministre de la Justice. Il aurait dit que le ministre de l'Expansion économique régionale était coupable d'avoir exagéré, et que trop de commentaires et d'avis contradictoires étaient venus d'Ottawa pendant la crise. Pourrions-nous avoir une enquête conjointe en vue de mieux comprendre le développement du terrorisme dans la province de Québec?

**L'hon. M. Turner (ministre de la Justice):** J'invoque le Règlement...

**L'hon. M. Stanfield:** Je vous prie de m'excuser, monsieur l'Orateur. Je ne songeais pas au ministre fédéral de la Justice mais au ministre de la Justice de la province de Québec.

[Français]

**M. l'Orateur:** L'honorable ministre de la Justice invoque-t-il le Règlement?

[Traduction]

Le ministre de la Justice invoque-t-il le Règlement?

**L'hon. M. Turner:** C'est réglé, merci, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Stanfield:** Je pense que le premier ministre aimerait répondre à la question.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** La question est plutôt compliquée et la proposition, je l'avoue, m'intrigue. J'aimerais que le chef de l'opposition fasse une proposition précise ou qu'il m'écrive à ce sujet pour dire...

**M. Bell:** Et laisser tomber la période des questions?

**Le très hon. M. Trudeau:** ...quelle sorte de commission mixte il voudrait voir s'établir entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. J'y réfléchirai sûrement mais je voudrais avoir une explication précise de la proposition. J'avoue qu'elle ne m'apparaît pas très pratique ou régulière.

**L'hon. M. Stanfield:** Je préférerais que le premier ministre forme lui-même une telle commission mais j'ai pensé qu'il préférerait consulter la province de Québec à ce sujet.

LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—INDEMNISATION  
DES PERSONNES ARRÊTÉES INJUSTEMENT

[Français]

**L'hon. Martial Asselin (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à celle qu'adressait le chef de l'opposition au ministre de la Justice.

L'honorable ministre sait que le ministre de la Justice du Québec va annoncer aujourd'hui une formule de compensation à l'intention des personnes arrêtées injustement en vertu de la loi sur les mesures de guerre, et je voudrais savoir si le gouvernement fédéral va contribuer à ce fonds de compensation. Dans l'affirmative, quel sera le montant de cette contribution?

[L'hon. M. Stanfield.]

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, on a discuté, en termes généraux en juillet dernier de la compensation pour les victimes de crimes. Ce n'est pas un accord relatif à ce point-là qui est intervenu à Halifax au mois de juillet dernier, sauf que toutes les provinces étaient d'accord pour essayer d'uniformiser ce genre de législation. Jusqu'ici, aucun accord n'est intervenu entre la province de Québec et le gouvernement fédéral au sujet du versement d'une compensation en ce qui a trait à la situation actuelle.

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Lotbinière désire-t-il poser une question supplémentaire?

**M. Fortin:** Non, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—LE CAS DES  
DÉTENUS SANS INCULPATION AYANT PERDU  
LEUR EMPLOI

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy Royal):** C'est sans doute le moment opportun pour s'enquérir de ceux qui ont été arrêtés, détenus et relâchés sans qu'aucune accusation n'ait été portée. J'ai posé la question l'autre jour. Combien d'entre eux ont perdu leur emploi par suite de leur incarcération? Le solliciteur général pourrait peut-être nous le dire?

**L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général):** Non, monsieur l'Orateur, je ne puis répondre.

**M. Fairweather:** Sans doute pourra-t-il obtenir la réponse.

\* \* \*

L'ÉNERGIE

LA POLITIQUE CONTINENTALE ET LA CONFÉRENCE  
MINISTÉRIELLE CANADO-AMÉRICAIN—LES  
ENGAGEMENTS DU CANADA

**M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Puis-je poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question suscitée par la réunion qui a eu lieu ces deux derniers jours entre les représentants du gouvernement canadien et du gouvernement des États-Unis? Le ministre nous dirait-il si des pourparlers y ont été engagés sur une politique continentale de l'énergie et si le gouvernement canadien a pris des engagements touchant la vente de gaz ou autres ressources énergétiques contre la promesse du libre accès pour le pétrole canadien au marché américain?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** La réponse à ces deux questions est non.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** J'aimerais poser une question au ministre au sujet de la déclaration de M. Walter Hickel, secrétaire à l'Intérieur aux États-Unis. Il a dit aux journaux et à la télévision hier soir: «Nous cherchons toujours une formule qui nous permettrait d'établir une politique continentale de l'énergie». A supposer que M. Hickel et lui assistaient à la même réunion, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures laisse-t-il entendre maintenant que M. Hickel avait tort de parler ainsi?